

## Cycle de spécialisation «Accompagnement (vocal ou instrumental)»

Ouvert aux étudiants français et étrangers pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée, sans limite d'âge.

### Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier\* et lettre de motivation adressée à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places disponibles :

- programme libre de 15 minutes environ + une épreuve de déchiffrage ;
- entretien avec le jury.

Le candidat pourra se présenter avec le ou les partenaires de son choix.

*\* Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

### Durée des études

- De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre\*)
- Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie.

Le cursus sera organisé de façon souple en accord avec la direction.

*\* 1<sup>er</sup> semestre : octobre à février ; 2<sup>e</sup> semestre : mars à juin*

### Objectifs et contenus

Ils seront déterminés en fonction du projet de l'étudiant.

### Diplôme

Il sera délivré sur examen.

L'examen consistera en un programme libre de 30 minutes présenté sous forme de concert, aboutissement du projet personnel de l'étudiant. Celui-ci en rédigera le texte de présentation, en relation avec l'objectif fixé lors de son admission dans le cycle.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures.

Intitulé : **Diplôme de spécialisation en accompagnement** (vocal ou instrumental, selon le cas).

### Tarif

Les tarifs sont indiqués sur le site internet du Conservatoire. Ils sont réactualisés chaque année au mois de juillet.

Le non paiement des droits d'inscription peut entraîner la radiation. En cas de difficulté, contacter la direction.